

## CONCOURS

Service des ressources humaines  
Division de la dotation

CADRES

### DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE LA SECTION DE LA PRÉVENTION ET DU CONTRÔLE

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU  
DIVISION DE LA GESTION DU TERRITOIRE  
SECTION DE LA PRÉVENTION ET CONTRÔLE

POSTE PERMANENT

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir le poste de directrice ou directeur de la Section de la prévention et du contrôle à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

#### SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur de la Division de la gestion du territoire, la personne titulaire du poste effectue diverses tâches reliées à la gestion, à la planification, à la coordination et au contrôle des ressources humaines, financières et matérielles affectées à la surveillance des travaux confiés à des firmes externes, aux activités d'inspection assurant la mise en oeuvre et l'application des contrats, des lois et règlements relatifs à la prévention d'incendie, à la gestion des matières résiduelles, à la sécurité, à l'hébergement touristique, à l'environnement, aux nuisances, à l'entretien de bâtiments et salubrité en conformité avec les conventions collectives en vigueur et dans le cadre des objectifs opérationnels déterminés pour la division. Elle assure la mise en place des outils de gestion nécessaires à la réalisation des opérations reliées au contrôle et à la gestion du contrat de matières résiduelles. Elle coordonne et contrôle les activités d'inspection reliées à la prévention des incendies en lien avec les objectifs du schéma de couverture de risque de la Ville ainsi que celles reliées à l'habitabilité de logements, d'environnement et de salubrité, de nuisances et à la mise en oeuvre de la stratégie d'hébergement touristique. Elle développe les politiques et les procédures nécessaires à la réalisation du mandat de la section et voit à leur application.

#### EXIGENCES

Détenir un diplôme d'études collégiales en technique d'aménagement du territoire ou d'architecture et avoir acquis un minimum de cinq années d'expérience pertinente au domaine de l'emploi, dont au moins deux ans dans des tâches de coordination. Tout autre ensemble de formation et d'expérience jugé équivalent pourra être considéré.

Connaissance des politiques, des procédures, des lois, des règlements et normes reliés aux activités d'inspection en matière de prévention des incendies, de gestion des matières résiduelles, de sécurité, d'hébergement touristique, d'environnement, de nuisances, d'entretien de bâtiments et de salubrité.

Être en mesure de promouvoir, par ses actions et ses décisions, une approche-client ainsi qu'une gestion participative axées sur l'amélioration continue et les résultats.

Manifester une aptitude à diriger des équipes de travail et posséder un bon sens de l'organisation.

Démontrer une capacité à travailler en partenariat avec des intervenants variés.

TRAITEMENT	De 75 203 \$ à 91 748 \$ (échelle 2012) et boni au rendement.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 30 juin au 21 juillet 2015.
NUMÉRO DE CONCOURS	CADRR-023-2015.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : <a href="http://www.ville.quebec.qc.ca">www.ville.quebec.qc.ca</a> dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.